



Suite à leur inspection citoyenne réalisée ce lundi 23 juin par les Faucheuses et Faucheurs Volontaires sur le site agrochimique de BASF à Genay près de Lyon,

- **ils déclarent** avoir découvert le 23 juin 2025 dans les locaux de BASF, un stock du pesticide Fastac, interdit en France, ainsi que sa substance active, l'**alpha-cyperméthrine**, interdite dans toute l'Union Européenne.

- **ils rappellent** que lors d'une inspection précédente, en mars 2022, ils avaient découvert au sein de cette usine, un stock de **Régent TS**, un insecticide tueur d'abeilles à base de **fipronil**, et interdit en France depuis plus de 20 ans. Le fipronil est par ailleurs toujours produit aujourd'hui par BASF sur son site de St Aubin les Elbeuf (76), une usine très contaminatrice au niveau PFAS.

- **ils s'indignent du non-respect** de la loi Egalim qui depuis le 23 mars 2022 interdit en France « *la production, le stockage et la circulation de produits phytopharmaceutiques contenant des substances actives non approuvées pour des raisons liées à la protection de la santé humaine ou animale, ou de l'environnement* ». **BASF est hors-la-loi.**

- **ils accusent** BASF de provoquer en toute conscience homicides et écocides

- **ils accusent** l'état français de complicité avec les firmes agrochimiques et son inaction pour faire appliquer la loi.

Des milliers de tonnes de pesticides interdits (dont 60 % sous forme de substances actives) continuent à être exportés vers des pays d'autres continents, notamment au Brésil, de loin le principal importateur de ces produits.

Ainsi, depuis trois ans, les autorités françaises bafouent la loi, et les géants de l'agrochimie, dont BASF, continuent de s'enrichir en exportant leurs substances interdites « made in France » avec tous leurs dommages humains et environnementaux.

- **ils exigent** que l'état français prenne des mesures strictes pour empêcher la production et l'exportation de ces substances hautement toxiques et interdites, et qui sèment la désolation dans les pays du Sud.

- **s'opposent** au traité de libre-échange du Mercosur qui risque en cas de signature, de favoriser encore plus l'exportation de ces pesticides toxiques, ainsi que l'importation en France de denrées alimentaires contaminées par ces mêmes produits chimiques.

**OUI à une loi efficace et respectée
NON aux pesticides
NON au traité sur le Mercosur
NON à la loi Duplomb**

STOP AU COLONIALISME AGROCHIMIQUE.